



Bulletin trimestriel
de l'asbl Lasne Nature
Banque : BE31 0012 3262 3355
Bureau de distribution : 1380 Lasne

Siège social et rédaction
12, rue du Mouton - B1380 Lasne
Tél. et fax : 02 633 27 64 internet : www.lasne-nature.be
E-mail : secretariat@lasne-nature.be

Mobilité douce à Lasne...

Suite aux articles sur la mobilité parus dans notre bulletin précédent, nous avons reçu des courriers de lecteurs nous confirmant leur réel souhait de pouvoir se déplacer autrement qu'en voiture, mais de façon confortable et en toute sécurité.

Afin de relayer leurs préoccupations, nous avons adressé un courrier au Collège Communal, soulignant les endroits où l'état de la voirie est susceptible de mettre les piétons et les cyclistes en danger. Citons quelques exemples :

- Route de Genval : entre le chemin du Gros Tienne et la sortie de la zone d'habitation (fin de la limitation à 50 km/h). Les trottoirs sont soit inexistantes, soit inconfortables (boue, flaques), soit encombrés par des voitures. Le trafic est important et la vitesse souvent excessive. Les habitants de ce quartier se sentent « oubliés par la commune de Lasne ».

- Chaussée de Louvain : entre le square du Coq et le chemin des Baraques. L'accès aux arrêts de bus est un exercice périlleux, trottoir inconfortable, larges trous rendant impossible le passage d'un piéton. Là aussi, on observe fréquemment des voitures en stationnement sur le trottoir. On note également l'interruption de la piste cyclable joignant La Hulpe à Waterloo.

- Rue de la Lasne : malgré l'aménagement récent de cette voirie, rien n'a été prévu pour ralentir la vitesse, trop souvent excessive. Rien non plus ne permet le stationnement sur la rue, comme un système de chicanes, qui présenterait l'avantage de supprimer l'encombrement des trottoirs.

Cette liste n'est pas exhaustive. Bien d'autres zones ont été signalées comme peu adaptées à la mobilité douce. La réponse des autorités communales souligne qu'il s'agit là « d'une priorité parmi d'autres, conditionnée par des disponibilités budgétaires ». Elle met en évidence les aménagements qui ont récemment amélioré la sécurité routière : route de Renipont, rues du Try Bara et du Baty, trottoirs autour de l'école communale Van Hoegarden et de la Maison Communale... Une prolongation du trottoir cyclo-piétons de la route de Genval jusqu'au quartier Manhattan est en cours de réalisation et la piste cyclable se prolongera vers Genval en 2017. Nous approuvons bien certainement ces améliorations.

(suite page 2)

Nouvelle soirée exceptionnelle au Dolce à La Hulpe

Lasne Nature vous invite à la projection du film « En quête de sens »

Le vendredi 7 octobre 2016 à 20 h (entrée libre pour tous)

Dolce La Hulpe, chaussée de Bruxelles, 135 à La Hulpe

(suite page 2)

INVITATION
EN QUÊTE DE SENS
UN VOYAGE AU DELÀ DE NOS CROYANCES

Projection du film
«En quête de sens»
de Nathanaël Coste, Marc de la Ménardière
suivie d'un échange entre participants

7 octobre 2016 à 20 h
Entrée libre

Adresse du jour : **DOLCE LA HULPE**, chaussée de Bruxelles, 135 à La Hulpe

Editeur responsable : Willy Calléwaert, 12 rue du Mouton 1380 Lasne



JOURNÉES DU PATRIMOINE les 10 et 11 septembre 2016

Patrimoine religieux et philosophique



Parmi les monuments, édifices et sites classés ou les biens non classés mais repris dans l'Inventaire du Patrimoine culturel immobilier, sont visés dans cette édition, les éléments liés aux religions et mouvements philosophiques représentés à Lasne. La dimension patrimoniale englobe des édifices abritant des lieux de culte ou philosophiques, classés ou répertoriés dans les inventaires du Patrimoine.

PROGRAMME :

Samedi 10 septembre,
Activités proposées à 10h, à 14h et à 16h

Culte catholique

° **Chapelle**, Balade, commentée par Yves Vanmuylder du CGHL, à travers le village en passant par l'église qui a célébré ses 250 ans (présentation par la Fabrique), vers la chapelle Saint-Roch (rue du Culot) pour se retrouver sur le lieu de l'ancien château (route d'Ottignies).

° **Plancenot**, (*attention seulement deux présentations 10 et 16 heures*).

Le président de la Fabrique, Louis Escoyez, au cours d'une présentation dans l'église Sainte-Catherine, relatera le passé de la paroisse, le combat de Plancenot en fin de journée du 18 juin 1815, l'incendie de l'église, de sa reconstruction en 1856 et de son inauguration. Il décrira la genèse de la décoration néo-gothique de l'église prenant en parallèle la rénovation récente à l'identique d'une église similaire.

° **Couture**, Balade vers la chapelle et la fontaine Saint-Germain restaurées. Ensuite, retour à l'église Saint-Germain où seront évoqués par la Fabrique, la tradition des ex-votos et des anciens pèlerinages.

° **Ohain**, Animation sur le thème des processions et dans l'église Saint-Etienne, présentation des dais, des bannières, et des porte-statues des processions. Historique de l'église d'Ohain, monument classé.

Culte protestant

° Eglise évangélique de **Ransbeck**, Présentation du bâtiment et des traditions évangéliques, des rencontres de prières, de partages bibliques, et des activités des cultes protestants par le pasteur en charge.

Mouvement maçonnique

° **Plancenot**, Colonne Victor Hugo – chaussée de Charleroi. Présentation par Jean-Michel Duchenne sur base du livre de Claude Van Horrebeek. Erigée de 1912 à 1914 et restaurée par la province

du Brabant wallon en 2015, sa conception recèle nombre de symboles maçonniques. Le 30 juin 1861, Victor Hugo met le point final à son roman « Les Misérables » lors de son séjour à Mont-Saint-Jean à Waterloo. C'est en souvenir de l'écrivain et de son œuvre la plus connue que la colonne fut érigée. La colonne, qui mesure 20,5 mètres, est le seul monument non militaire présent sur le site de la bataille de Waterloo. Elle a été classée en 1979.

Dimanche 11 septembre,

Matin : 9h30 – Messe Célébration du drame des Marnières

° **Ohain** : À l'église Saint-Joseph de Ransbeck. En collaboration avec l'Echevinat des cérémonies patriotiques.

Après-midi : 14h30 – Balades À la découverte du petit patrimoine religieux Parcours chapelles et potales : cachées ou connues, vous pourrez les (re)découvrir. (Lasne en compte plus de 300... !) – Pour les familles (compagnons à 4 pattes non-admis).

° **Plancenot** - Formules 0,5, 1,5 et 3 km. Point de rendez-vous : église Sainte-Catherine de Plancenot

° **Lasne** : Formules 5 ou 9 km vers Chapelle-Saint-Lambert ou vers Couture-Saint-Germain et Maransart. Point de rendez-vous : Place d'Azay-le-Rideau.

Organisé par le Cercle d'Histoire et de Généalogie de Lasne (CGHL) sous l'égide de l'Echevinat du Patrimoine.

AU SOMMAIRE

Mobilité douce à Lasne...	1-2
Nouvelle soirée exceptionnelle au	
Dolce à La Hulpe	1-2
Journées du patrimoine	2
Des nouvelles de l'Arctique...	3
Les châtaigniers d'Hougoumont primés	4
Le topo-guide n°3 va bientôt paraître	4
Maransart, le village qui bouge !	4
La balsamine de l'Himalaya	5
Assemblée Générale de l'asbl Lasne Nature	5
Semez ou laissez pousser des fleurs qui produisent des graines pour les oiseaux	6-7
Les sentiers de Lasne (17)	8
Nos promenades	8
Regardons nos Batraciens	9
La boutique de Lasne Nature	10
Agenda, téléphones, fax, e-mail	11
Mots croisés	11
La nature de septembre à novembre	12

Mobilité douce à Lasne...

(suite de la page 1)

Espérons que les contingences budgétaires ne viendront pas limiter les efforts nécessaires pour continuer à sécuriser les déplacements à pied et à vélo, car il reste beaucoup à faire !

Pour ce qui concerne le stationnement sur les trottoirs, qui constitue une incivilité grave en raison des dangers qu'elle fait courir aux piétons, nous avons demandé quelles mesures concrètes pouvaient être espérées. Il nous est répondu que ces infractions sont sanctionnées par les services de Police, mais depuis le mois de juillet, l'agent constatateur de l'administration communale y est associé. Nous ne savons pas encore si cette nouvelle disposition sera efficace pour mieux les réprimer. Malheureusement, aucune campagne de sensibilisation n'est prévue !

Nous continuerons à dialoguer avec les autorités communales afin de suivre la politique menée en matière de mobilité douce.

DM Cellule mobilité

En quête de sens

(suite de la page 1)

Film documentaire réalisé par Nathanaël Coste et Marc De La Ménardièrre

Ce film est l'histoire de deux amis d'enfance qui ont décidé de tout quitter pour aller questionner la marche du monde. Leur voyage initiatique sur plusieurs continents est une invitation à reconsidérer notre rapport à la nature, au bonheur et au sens de la vie...

Ni un film environnemental, ni un film de voyage, ni réellement fictionnel, ni totalement documentaire, incarné mais pas intimiste, ce film ressemble au road-movie d'une génération désabusée à la recherche de sagesse et de bon sens. En rapprochant les messages d'un biologiste cellulaire, d'un jardinier urbain, d'un chamane itinérant ou encore d'une cantatrice présidente d'ONG, Marc et Nathanaël nous invitent à partager leur remise en question, et interrogent nos visions du monde.

Tissé autour de témoignages authentiques, de doutes et de joies, leur voyage initiatique est une invitation à reconsidérer notre rapport à la nature, au bonheur et au sens de la vie. 87 minutes pour reprendre confiance dans notre capacité à porter le changement en nous-même, et dans la société.



Des nouvelles de l'Arctique...

En juin de cette année, le pianiste et compositeur italien Ludovico Einaudi a interprété son « Elégie pour l'Arctique » sur la banquise, devant le glacier de Wahlenbergreen, en Norvège. (1)

Beaucoup d'entre nous se souviennent de la belle soirée au Dolce, en novembre 2013, quand Lasne Nature avait présenté « L'Arctique en danger » avec de très beaux films sur le monde sauvage de l'extrême Nord, une exposition photos et une conférence.

Cette région du monde est particulièrement menacée. D'une part, elle subit de plein fouet les conséquences du dérèglement climatique, et d'autre part, elle est assaillie par des activités d'exploitation pétrolière et de pêche industrielle qui risquent d'anéantir la biodiversité.

Une campagne commencée en 2012 pour la protection l'Arctique (2) a recueilli 8 millions de signatures dans le monde ! Sur la place de Plancenoit, les Lasnois avaient formé un cœur « I love Arctic » pour s'associer à une action planétaire afin de sauvegarder cette région superbe mais fragile.

Depuis lors, quelques événements intéressants sont intervenus ! Certains acteurs du secteur privé ont pris des décisions en faveur de la protection de l'Arctique.

L'exploitation pétrolière

Une bonne nouvelle est tombée en novembre 2015 : la compagnie Shell a renoncé à ses activités d'exploration dans les eaux de l'Alaska et de la Norvège, mettant fin à tous ses projets de forage. La compagnie pétrolière a cédé ses droits, couvrant au total une zone de 8 625 km², à un organisme de protection de l'environnement (Conservation de la nature Canada), en vue de la création d'un parc naturel marin.

Bien sûr, c'est essentiellement pour des raisons économiques, les tests n'ayant pas apporté de résultats assez concluants. La baisse du prix du pétrole, les risques inconsidérés que représentent les forages dans les eaux glacées ainsi que l'impossibilité d'y nettoyer une éventuelle marée noire ont influencé cette décision. Mais la compagnie a également dû faire face au risque d'une image très négative, sa réputation ayant été largement écornée par les mobilisations publiques. Cet exemple pourrait être suivi par d'autres....

La pêche industrielle

Pour ce qui concerne la pêche, ou plutôt la « surpêche », la fonte des glaces permet aux chalutiers norvégiens et russes de s'aventurer de plus en plus loin vers le nord. Ils pêchent l'aiglefin et le cabillaud, et revendent ce poisson à des sociétés qui les commercialisent sous forme de poisson surgelé, aboutissant ainsi dans nos assiettes. Les dégâts de ces flottes industrielles sont énormes :

« Les espèces convoitées vivent à des profondeurs importantes, près des fonds

marins. Pour les pêcher, les industriels utilisent d'immenses chaluts qui raclent les fonds, piégeant tout ce qu'ils ramassent sur leur passage, y compris les espèces non désirées. Celles-ci sont inutilement capturées et tuées. Parmi les victimes, le mystérieux requin du Groenland... espèce répertoriée comme menacée » (3)

Fin mai, de grandes multinationales ont dit « non » au développement de la pêche au cabillaud (morue) dans les eaux autrefois recouvertes de glace de la mer de Barents, au large de la Norvège. Le moratoire ainsi adopté concerne une superficie deux fois plus grande que la France. Ce qui est remarquable, c'est que des géants de la restauration ainsi que des grandes chaînes de distribution se sont engagés à ne plus se fournir en poisson provenant de ces zones. La démarche vient donc des industriels qui commercialisent les produits de la mer, ce qui est inédit et va dans le bon sens.



Comment protéger le grand Nord ?

Malheureusement, au niveau des états, **les nouvelles sont moins encourageantes** ! En juin, la Commission OSPAR chargée de la sauvegarde du milieu marin en Atlantique du Nord-Est a proposé la création d'une aire marine protégée dans la haute mer de l'océan Arctique. Mais la Norvège, le Danemark et l'Islande se sont fermement opposés à cette initiative ! Après cet échec, le gouvernement norvégien a attribué des licences d'exploitation à plusieurs compagnies pétrolières dans l'Arctique, notamment dans une zone jusque là totalement inexplorée. La région est donc encore loin d'être sauvée !

C'est pourquoi la seule solution serait d'établir un cadre juridique officiel pour sa protection, comme cela a été fait en Antarctique. La région doit être considérée comme un patrimoine mondial à préserver, avec une zone de « sanctuaire » inviolable :



Et du côté de l'Union Européenne ?

En juin 2016, l'Union Européenne (4) a publié les conclusions de son Conseil sur l'Arctique : elle reconnaît l'importance stratégique croissante de la région mais aussi sa vulnérabilité écologique. Elle insiste sur la nécessité de protéger son environnement fragile et ses importants écosystèmes. Elle appelle à une action planétaire pour atténuer et prévenir les risques dus aux activités mondiales. Mais l'UE est tiraillée entre la nécessité de préserver l'Arctique, en coopération avec les populations locales, et les différents acteurs qui poussent à exploiter au maximum les ressources économiques de la région. Cela explique sa « **politique arctique** » très peu ambitieuse.

Il reste donc essentiel de maintenir la pression des mouvements citoyens en Europe et partout dans le monde pour obtenir la sauvegarde de l'Arctique.

Denise Morissens

1. À voir sur youtube <https://www.youtube.com/watch?v=2DLnhdnSUVs>
2. <https://www.savethearctic.org/fr>
3. Mathieu Soete, chargé de la campagne Arctique pour Greenpeace Belgique.
4. <http://arctique.blog.lemonde.fr/2016/05/05/lunion-europeenne-saffirme-comme-acteur-de-larctique/>



Le saviez-vous ?

- La région est située au Nord du cercle arctique : latitude 66°33'N
- Elle couvre 30 millions de km² d'écosystèmes marins et terrestres
- L'ours polaire vit en Arctique, c'est son unique habitat. Sa survie est menacée, comme celle du morse et du phoque
- 4 millions de personnes vivent dans le cercle arctique, ces peuples indigènes se sont adaptés à vivre dans un environnement extrêmement difficile.
- La température moyenne en hiver est de -40°C
- L'océan Arctique est le plus petit océan du monde
- 8 pays sont reconnus comme étant des états de l'Arctique : le Canada, les États-Unis (avec l'Alaska), le Danemark (par le Groenland), la Russie, la Norvège, la Suède, l'Islande et la Finlande
- L'Arctique renferme de nombreuses ressources : réserves d'eau douce, combustibles fossiles, stocks de poissons
- Le changement climatique menace l'Arctique : la région se réchauffe deux fois plus vite que la moyenne mondiale.
- En 2040, la banquise arctique pourrait disparaître complètement en été.
- Source : www.notre-planete-info



Les châtaigniers d'Hougoumont primés

C'est le vendredi 27 mai dernier, dans le cadre du concours belge de l'Arbre de l'Année 2015, que les Châtaigniers d'Hougoumont se sont vus décerner le titre d'Arbres Européens de la Paix et de la Mémoire.

Ces arbres, situés face de la porte sud de la ferme de Hougoumont, sont en réalité situés sur la commune de Lasne.

Les trois châtaigniers (*Castanea sativa*) d'Hougoumont sont les témoins d'événements qui ont marqué l'Histoire, le 18 juin 1815, lors de la Bataille de Waterloo.

Le château-ferme d'Hougoumont fut alors toute la journée le théâtre de combats sans merci entre la garnison britannique qui défendait les lieux et les troupes françaises qui tenaient à s'en emparer. Les châtaigniers faisaient partie d'un petit bois qui se dressait au sud de la ferme. Ce bois était séparé de la ferme par une prairie d'une trentaine de mètres de large. Les châtaigniers se trouvaient en lisière nord du bois, face à cet espace, à portée de mousquet des murailles d'Hougoumont. Venant du sud, les troupes françaises commandées par Jérôme Bonaparte (frère de Napoléon) durent traverser ce bois pour attaquer la ferme. Quand les soldats débouchaient du bois, ils devaient traverser la prairie en direction



des murs de la ferme, exposés aux tirs britanniques.

De par leur position, les châtaigniers étaient donc en première ligne. De ce fait, ils essuyèrent de nombreux tirs de mousquets, dont les balles sont aujourd'hui logées dans leurs troncs. Deux châtaigniers sont morts depuis plus de vingt ans. Les troncs des deux arbres morts, et désormais nus, laissent apparaître les impacts des balles. Le survivant a par contre recouvert les siens de son écorce. Chaque printemps, il reprend vie, défiant le temps et les intempéries, désormais seul survivant de la Bataille de Waterloo.

Une grande partie des arbres du bois d'Hougoumont, plus éloignés de la ferme, furent victime des tirs défensifs de l'artillerie. Ce qui restait du bois après la bataille fut progressivement nettoyé ou abattu. A sa place, une vaste étendue agricole occupe désormais le terrain, laissant les trois châtaigniers dominer le paysage.

Reportage de TVCom sur http://tvcom.be/index.php?option=com_content&view=article&id=17496:lasne-le-chataignier-d-hougoumont-prime&catid=128&Itemid=348

Source : <http://users.telenet.be/hougoumont/index.html>

Le topo-guide n°3 va bientôt paraître

C'est à la fin septembre 2016 que Lasne Nature compte vous proposer un nouveau topo-guide de 10 balades non balisées, mais décrites et cartographiées. Plus d'informations sur notre site www.lasne-nature.be.



Maransart, le village qui bouge !

Le GRAM, toujours en action, se fait le relais d'une sympathique initiative citoyenne qui a récemment vu le jour dans notre charmant village :

Une boîte à livres

Le principe ? Les passants peuvent, gratuitement, déposer ou choisir un livre dans une boîte. C'est le principe du "livre-échange". Le lecteur qui le souhaite exprime son avis sur tel ou tel livre. Le but n'est pas de se débarrasser de ses vieux bouquins mais bien de partager sa passion pour la lecture.

Je dépose et/ou je prends, juste pour le plaisir de lire et de partager.

L'idée n'est pas neuve. Ces petites caisses, appelées boîtes à lire, micro-bibliothèques ou encore bookboxes fleurissent de plus en plus en Belgique, en particulier dans les villages.

L'objectif ? Redonner une nouvelle vie aux anciens bouquins, partager sa passion, son envie de lire, exprimer ses

coups de cœurs littéraires, faire voyager et partager les romans au lieu de les laisser dépérir au fond d'une bibliothèque ou d'une caisse en carton poussiéreuse.

C'est Laurence, férue de lecture, qui a eu cette excellente idée.

Ainsi, devant sa maison, au 329, route de l'Etat, à côté de l'école communale de



Maransart, se trouve la première boîte à lire. Une ancienne boîte aux lettres revisitée, déposée sur un banc, lui-même invitant désormais à la lecture et à la papote. Laurence espère que d'autres boîtes apparaîtront dans le village afin que son envie de lire soit partagée par un maximum de personnes.

Le démarrage a été un peu lent, on ne comprenait pas le pourquoi, on n'osait pas, ... et puis le bouche à oreille a fonctionné et voilà, c'est parti ! La boîte se remplit, se vide, se re-remplit ...

Et ça marche ! Ça lit, ça discute et ça papote ! Il y a des livres pour tous les goûts et tous les âges : polars, revues d'histoire, romans à l'eau de rose, policiers, livres d'aventures, contes pour enfants, bandes dessinées, ... Alors, si l'idée vous tente, passez devant le 329, route de l'Etat, vous croiserez peut-être Laurence, Vincent et leurs 3 enfants sans oublier la chienne Babou, qui, derrière la fenêtre, vous fera un coucou.

Maransart, le village du livre !

La balsamine de l'Himalaya

Juillet et août furent encore, cette année, l'occasion pour quelques bénévoles de participer à la lutte contre l'invasion de la balsamine de l'Himalaya (*Impatiens glandulifera* Royle) le long de nos cours d'eau.

La campagne de lutte contre cette plante invasive est pilotée par le Contrat de Rivière Dyle-Gette, avec le soutien du PCDN (Plan Communal de Développement de la Nature) de Lasne et les (quelques) bénévoles prêts à affronter les orties, ronces et autres entraves à la progression le long des berges de nos cours d'eau.

Pourquoi lutter contre la balsamine de l'Himalaya ?

Apparue en tant que plante ornementale, la plante s'est échappée des jardins et a gagné les cours d'eau.

La balsamine de l'Himalaya est une plante annuelle très dynamique qui produit de petites graines bien adaptées à la dispersion par l'eau.

Elle envahit principalement les berges des rivières. Elle forme des massifs denses qui étouffent la flore indigène.

Très mellifère, elle tend en outre à accaparer les insectes pollinisateurs. Avec un fort taux de reproduction (800 graines/plant), et un ingénieux mécanisme de projection des graines à distance, elle colonise rapidement l'entièreté d'un milieu.

Sa dispersion est encore accrue par la voie des eaux qu'elle affectionne tout particulièrement.



Elle provoque ainsi une perte de biodiversité de 40 % des espèces des stations qu'elle colonise. Si on laissait évoluer librement les choses, chacun de nos cours d'eau serait, demain, bordé de deux rideaux ininterrompus de balsamines.

Comment lutter contre la balsamine de l'Himalaya ?

La lutte contre cette plante est assez

facile à mettre en œuvre car son système racinaire est peu développé et la capacité germinative de ses graines n'excède pas quelques années. De très bons résultats peuvent être obtenus après 2 ou 3 années d'arrachage ou de fauchage systématique.

1. L'arrachage manuel

La balsamine de l'Himalaya s'extrait facilement du sol du fait de son système racinaire réduit. L'arrachage doit être réalisé au début de la période de floraison (fin juin-début juillet). Les plantes sont extraites entièrement du sol avant d'être rassemblées en tas sur sol sec, en dehors des zones inondables. La terre est préalablement enlevée des racines pour éviter une reprise de la plante.



Un deuxième et un troisième passage doivent être réalisés respectivement 3 et 6 semaines plus tard, afin d'éliminer les repousses éventuelles ainsi que les individus qui n'auraient pas été détectés lors du premier passage.

Cette technique est la plus efficace et la plus sélective pour se débarrasser de la balsamine de l'Himalaya. Elle est toutefois difficile à mettre en œuvre pour détruire les grosses populations. A répéter durant 2 à 3 ans pour épuiser le stock de graines contenu dans le sol.

2. La fauche

Là où elles produisent des populations denses, les balsamines peuvent être aisément détruites à l'aide d'une fauche à la débroussailleuse. La fauche sera réalisée au ras du sol, en dessous du premier nœud de la tige pour éviter toute reprise de la plante. Comme pour l'arrachage manuel, trois passages sont conseillés pour pouvoir venir à bout de tous les individus. A répéter aussi durant 2 à 3 ans pour épuiser le stock de graines contenu dans le sol.

Quels résultats ?

Les différentes campagnes d'éradication de la balsamine, organisées depuis quelques années, portent leurs fruits. Les stations

Assemblée Générale de l'asbl Lasne Nature

Judi 24 novembre 2016 à 20 h, au Centre Sportif et Culturel de Maransart, 11 rue de Colinet

À l'ordre du jour :

1. Rapport d'activités de l'exercice 2015-2016
2. Rapport financier de l'exercice
3. Décharge aux administrateurs
4. Perspectives et budget pour l'exercice 2016-2017
5. Nomination des administrateurs pour la période 2016-2018
6. Divers

Ce texte tient lieu de convocation à l'Assemblée Générale.

Seuls les membres effectifs, en ordre de cotisation, prennent part aux votes éventuels.

Les membres effectifs empêchés d'assister à l'assemblée peuvent donner procuration à un autre membre effectif en règle de cotisation (deux procurations au maximum).

L'Assemblée Générale est ouverte à tous.

« nettoyées » les années précédentes ont soit disparu, soit laissé apparaître quelques plantes « oubliées ».

Le travail des bénévoles est donc utile, et doit être poursuivi dans les années à venir. C'est d'autant plus vrai que la balsamine de l'Himalaya peut encore



Quelques bénévoles lasnois reçoivent les instructions de Jérémie Guyon (CRDG)

être achetée dans certaines pépinières et de ce fait, se retrouver dans les jardins des particuliers, permettant ainsi leur propagation.

CLW

New look

Avez-vous déjà visité le nouveau site internet de Lasne Nature ?

www.lasne-nature.be



Semez ou laissez pousser des fleurs qui

Consacrer un espace dans votre jardin

Un jardin, même urbain, peut à la fois être beau et attractif pour la faune : il suffit de contrôler un peu les choses en fauchant, en taillant, en arrachant les adventices non désirées (à la main ou par un paillage du sol) et en choisissant des espèces non envahissantes.

Vous pouvez installer une haie composée de buissons variés, creuser une petite mare, couvrir un mur de lierre ou créer une petite "friche" fleurie comprenant des fleurs annuelles et/ou vivaces qui fourniront des abris à certaines espèces d'oiseaux en automne et en hiver.

Il est possible d'agir à son échelle en semant et/ou en laissant s'installer des plantes à graines dans une partie de son jardin ou même créer une véritable pelouse fleurie : le gazon traditionnel sera alors réservé aux abords de la maison, dans les zones les plus fréquentées et servira à créer des "chemins enherbés".

Les oiseaux qui seront attirés



Les graines des fleurs et des graminées peuvent attirer en automne et en hiver, et selon les régions, plusieurs Fringilles comme le Verdier d'Europe, le Sizerin flammé, la Linotte mélodieuse, les Pinsons des arbres et du Nord (*Fringilla montifringilla*), le Tarin des aulnes (*Carduelis spinus*), le Serin cini (*Serinus serinus*), ou le Grosbec casse-noyaux (*Coccothraustes coccothraustes*), les Bruants des roseaux et jaune (*Emberiza citrinella*), plusieurs espèces de mésanges, des Tourterelles turques (*Streptopelia decaocto*)... Bien entendu, la diversité et la quantité d'oiseaux seront d'autant plus grandes que la surface de votre "friche fleurie" sera importante.

Outre les graines, certaines espèces trouveront aussi au cours du printemps suivant sur les fleurs laissées sur pied, des matériaux pour garnir leur nid.

Semer ou laisser faire ?

Deux méthodes sont possibles pour constituer sa petite "friche" fleurie : laisser faire la nature et attendre que des plantes sauvages s'installent d'elles-mêmes ou bien semer des espèces choisies.

La première solution favorise les graines déjà présentes dans le sol du jardin et a l'avantage de laisser pousser des espèces rustiques et bien adaptées.

D'autres jardiniers sont davantage "interventionnistes" et sèment des fleurs

choisies.

Il est aussi tout à fait envisageable, et même conseillé, de panacher ces deux approches.

Des principes simples pour choisir les fleurs à semer

Si vous souhaitez semer des fleurs utiles pour les oiseaux, il faut suivre certaines règles :

- sélectionnez des espèces adaptées au climat, au type de sol, aux ressources en eau et à l'exposition ;

- choisissez des fleurs d'une hauteur variée qui créeront un effet plus esthétique et attireront des oiseaux différents ;

- choisissez au maximum des espèces indigènes (ou en tout cas dont les familles sont représentées en Europe) car elles seront bien adaptées et attireront davantage les oiseaux ;

- ne choisissez pas des cultivars (c'est-à-dire les variétés cultivées, les créations horticoles) qui ne produisent souvent ni nectar ni graines, ou alors en faible quantité ;

- choisissez des espèces qui fourniront des graines à des moments différents (car elles fleuriront à des périodes échelonnées) et sur une période plus longue ;

- semez si possible des espèces produisant de nombreuses graines : vous augmenterez vos chances d'attirer les oiseaux ;

- combinez les fleurs annuelles et vivaces (qui sont plus productives en graines) ;

- harmonisez si possible les couleurs pour un plus bel effet : vous pouvez par exemple combiner des fleurs annuelles blanches, roses et rouges comme le Lin rouge (*Linum grandiflorum*), certains Cosmos (genre *Cosmos*) clairs, les Zinnias (genre *Zinnia*) blancs et rouges, le Thlaspi blanc (*Iberis sempervirens*), le Gypsophile élégant (*Gypsophila elegans*), certains Coreopsis (genre *Coreopsis*)...

Votre friche peut être dominée par le jaune si elle est composée d'Aneths (*Anethum graveolens*), de certains zinnias, de certains coreopsis, de Chrysanthèmes à carène (*Glebionis carinatum*)...

Des fleurs à semer produisant des graines appréciées des oiseaux

- Tournesol (*Helianthus annuus*) : c'est l'espèce incontournable de toute friche fleurie de par sa stature, sa couleur, et son abondante production de graines très appréciées par les oiseaux. Il est idéal en arrière-plan dans un massif d'annuelles ou de vivaces.

- Phacélie (*Phacelia tanacetifolia*) : une belle espèce bleu lavande, utile pour couvrir le sol, facile à cultiver, mellifère, qui fertilise le sol (fréquemment semée dans les jachères).

- Coreopsis lancéolé (*Coreopsis lanceolata*) : rustique et peu exigeant, à la floraison abondante jaune vif dès le mois de mai et durant tout l'été. Laisse sur pied pendant l'hiver, il constituera une bonne source d'alimentation pour les oiseaux.

- Echinops (*Echinops ritro*) : une superbe espèce vivace à la floraison d'un bleu profond et au feuillage argenté très décoratif, de plus d'un mètre de haut, qui apporte un côté sauvage au jardin. En période hivernale, ses graines sont très appréciées par les oiseaux.

- Lin varié (*Linum mixed*) : une plante annuelle, à la croissance rapide, dont la belle floraison dure tout l'été. A l'automne, les tourterelles et d'autres oiseaux viendront se nourrir de ses graines.

- Scabieuse pourpre (*Scabiosa atropurpurea*) : une espèce aux grosses fleurs très colorées allant du pourpre foncé au quasi noir. Elle est facile à cultiver et est très attractive pour les oiseaux

- Monnaie du Pape (*Lunaria annua*) : cette espèce produit de petites fleurs roses très odorantes qui, en automne, se transforment en de minces disques argentés ressemblant à des pièces. Ces dernières contiennent des graines dont raffolent les oiseaux.

- Cosmos maya (*Cosmos sulphureus*) : une espèce annuelle aux tons chauds et éclatants, qui peut atteindre jusqu'à 1,50 mètre de hauteur, à croissance rapide, qui fleurit jusqu'en automne et dont les graines sont un régal pour les oiseaux.

- Amarante (*Amaranthus cruentus*) : une espèce aux beaux et aux curieux épis en chatons retombants qui contiennent des milliers de petites graines très utiles aux oiseaux en hiver.

- Aster d'automne (*Aster novae-angliae*) : une espèce au beau feuillage, aux fleurs allant du blanc au violet, et qui fournissent des graines pour les oiseaux.

- Bleuet (*Centaurea cyanus*) : une belle espèce rustique, facile à cultiver, dont les graines sont appréciées par plusieurs oiseaux. D'une manière générale, toutes les centaurees (par exemple la Centauree noire) sont intéressantes pour les oiseaux.

- Cerinthes bleues (*Cerinthe major purpurascens*) : Anne Provost Delage nous indique que le Verdier d'Europe (*Chloris chloris*) apprécie les graines de cette annuelle de la famille des Boraginacées aux belles fleurs bleues.

D'autres espèces très attractives pour les oiseaux : soucis (genre *Calendula*), Amarante crête-de-coq (*Celosia cristata*), dauphinelles ou pieds-d'alouette (genre *Delphinium*), Gueule de loup (*Antirrhinum majus*), zinnias, digitales (genre *Digitalis*), giroflées (genre *Erysimum*), Godétie (*Godetia grandiflora*), Impatiète (genre *Impatiens*), Tabac indien (*Lobelia inflata*), Monarde (*Monarda fistulosa*), myosotis (genre *Myosotis*), pavots (genre *Papaver*), silènes (genre *Silene*), Valériane à petites feuilles (*Valeriana officinalis*), lavatères (genre *Lavatera*), malopes (genre *Malope*), ...

Des fleurs spontanées

Vous pouvez également laisser pousser des "mauvaises herbes" dont les graines attirent particulièrement les oiseaux, comme :



produisent des graines pour les oiseaux

- la Capselle bourse-à-pasteur (*Capsella bursa-pastoris*) : ses graines sont très appréciées des oiseaux ;

- le Plantain étroit (*Plantago lanceolata*) : il pousse partout, dans les champs, les lieux incultes, près des habitations ... ses graines sont appréciées des oiseaux, mais il est un peu envahissant ;

- le Mouron des oiseaux ou Stellaire intermédiaire (*Stellaria media*) : une plante herbacée annuelle aux fleurs blanches. Tenace et difficile à arracher, mais les oiseaux apprécient la totalité de la plante et en particulier les petites graines contenues dans les petites bourses après la floraison ;

- le Pissenlit (*Taraxacum officinale*) : une plante vivace sans tige extrêmement fréquente dans les prairies et les pâturages. Les fleurs jaunes, en capitules situés au sommet des longs pédoncules, s'épanouissent d'avril à septembre. Les graines forment la fameuse boule plumeuse sur laquelle on ne peut s'empêcher de souffler lors de balades dans la campagne. Elles sont notamment appréciées par le Chardonneret élégant ;

- la Renouée des oiseaux (*Polygonum aviculare*) : envahissante, mais ses graines sont particulièrement appréciées des oiseaux ;

- les Cirses commun (*Cirsium vulgare*) et des champs (*C. arvense*) : très proches des chardons (genre *Carduus*) avec lesquels ils sont fréquemment confondus (ils s'en distinguent essentiellement par les aigrettes de leurs fruits). Ils attirent beaucoup d'insectes pollinisateurs et leurs graines sont appréciées par certains passereaux comme le Chardonneret élégant ;

- le Séneçon commun ou des oiseaux (*Senecio vulgaris*) : plante annuelle fleurissant au printemps (fleurs jaunes). Ses fruits (akènes) surmontés d'une aigrette de soies blanchâtres, contiennent des graines consommées par plusieurs espèces d'oiseaux comme le Chardonneret élégant ;

- la Cardère sauvage (*Dipsacus fullonum*) : bisannuelle, très facile à disséminer (prélevez les graines sur une inflorescence séchée et disséminez-les dans un secteur non fauché). Ses graines sont recherchées par les chardonnerets ;



- le Trèfle à quatre feuilles (*Oxalis deppei*) :

une plante vivace herbacée, rampante, basse, avec des feuilles vertes ou pourpre foncé, qui se multiplie essentiellement par ses petites capsules qui, à maturité, se disséminent aisément. Ses graines sont très appréciées par les oiseaux.

Il est intéressant de laisser pousser des graminées qui ne seront pas fauchées, dont le Chiendent (genre *Elytrigia*), certes peu apprécié des jardiniers mais dont les graines constituent un délice pour les oiseaux, qui utilisent aussi ses brindilles et ses feuilles pour construire leurs nids.

D'autres espèces spontanées produisant des graines pour les oiseaux : renoncules, Berce commune, (*Heracleum sphondylium*), orties (genre *Urtica*), pissenlits (*Taraxacum* sp.), Liondent (*Leontodon hispidus*), Trèfle rampant (*Trifolium repens*)...

Récolter des graines

Il est également possible de prélever des graines et des boutures dans les terrains vagues ou au bord des routes, mais il faut se limiter à la récolte de graines et aux boutures de plantes communes.

Et bien sûr, vous pouvez récolter à la fin de l'été (fin août à octobre) une partie (il faut en laisser aux oiseaux) des graines des fleurs qui ont poussé dans votre jardin. Ne récoltez pas les graines de plantes à bulbes, tubercules ou rhizomes : elles ne donneront de fleurs et de fruits qu'après plusieurs années de patience...

Bien récolter et conserver ses graines

La récolte des graines permet de sélectionner et de conserver certains spécimens particulièrement grands, productifs ou robustes. Avant de récolter les graines, il faut attendre que les fleurs soient bien fanées et sèches et que les fruits soient bien formés et mûrs (prêts à s'ouvrir d'eux-mêmes). N'attendez pas trop car le vent ou les insectes pourraient propager les graines avant que vous ayez eu le temps de les récolter. Récoltez les graines par temps sec en fin d'après-midi pour éviter que les graines humidifiées par la rosée du matin ne pourrissent une fois stockées. Vous pouvez achever la phase de séchage des fleurs en les coupant et en les plaçant les têtes en bas dans un sachet plastique.

Vous pouvez récolter à la main les plus grosses graines, tandis que pour les plus petites, vous pouvez secouer les fleurs au-dessus d'un récipient. Placez les semences dans des enveloppes, des sachets en papier kraft sans traitement chimique ou des boîtes en fer (de thé par exemple). Évitez les récipients en plastique qui, s'ils sont trop hermétiques et si vos graines ne sont pas parfaitement sèches, risquent de faire pourrir les semences.

Inscrivez immédiatement le nom de l'espèce, l'année de récolte et la durée germinative (cette information est disponible dans des livres et des sites internet : elle est de sept ans par exemple pour la graine de tournesol) sur les enveloppes ou sur des étiquettes. Vous pouvez ajouter une feuille de sauge, de thym, de lavande ou de santoline pour éloigner les insectes nuisibles.



Stockez les contenants dans une pièce aérée, sèche, fraîche, à température à peu près constante, hors gel et à l'abri de l'humidité comme un garage ou un abri de jardin. Il faut éviter la salle de bain ou la cuisine.

D'autres aménagements pour l'avifaune

En dehors de la plantation de plantes à graines, on peut aider les oiseaux de différentes façons :

- installer des tables de nourrissage et des mangeoires en hiver
- installer des niochirs pour différentes espèces
- planter des arbustes à baies
- installer une mare ou des abreuvoirs
- laisser dans son jardin un tas de compost et/ou de bois, les feuilles mortes, des pierres et des souches qui serviront d'abris et qui abriteront des insectes
- couvrir les murs de plantes grimpantes.

À lire aussi sur Ornithomedia.com

- Aménager son jardin pour les oiseaux
- Identifier les oiseaux dans son jardin en hiver
- Faire de son jardin une oasis pour les oiseaux en plein été

Sources

- Alain Delavie (2010). *Les prairies fleuries sont à la mode ! Rustica*. <http://www.rustica.fr/tribunes-d-experts/prairies-fleuries-sont-a-mode,2442.html>
- Isundgau. Les "bonnes mauvaises herbes". <http://isundgau.over-blog.com/article-les-bonnes-mauvaises-herbes-69425174.html>
- Jardin-Biodiversité. *Les fleurs utiles pour les oiseaux*. <http://www.jardin-biodiversite.com/77-graines-fleurs-oiseaux>
- Melissa Mayntz. *Seed-Bearing Flowers for Birds*. *About.com*. <http://birding.about.com/od/attractingbirds/a/Seed-Bearing-Flowers-For-Birds.htm>
- The gardener helper. *Plants, Flowers and Trees that Attract, provide Shelter and Feed the Birds in Your Garden*. <http://www.thegardenerhelper.com/birdplants.html>
- Emmanuel Caron et al (2001). *Le guide du jardin au naturel. Chantier Nature*. http://lenord.fr/hebergement-touristique-durable/telechargement/p44-jardin_naturel.pdf

L'article complet sur <http://www.ornithomedia.com/>



Les chemins et sentiers de Lasne (17)

Le chemin n°25 (PI) de Camuselle et le chemin n°7 (La) « de Cloqueau »

NB : après le numéro du sentier, nous indiquons l'initiale du village auquel il appartient, puisque un même numéro peut être présent dans différents villages (PI=Plancenoit, La=Lasne).

Voilà un bel exemple de chemin qui change



de numéro et de nom en changeant de village.

Actuellement, on parle souvent du développement de la mobilité lente, c'est-à-dire celle qui permet à des usagers « faibles » que sont les piétons, les cyclistes et les cavaliers, de relier 2 villages par des chemins éloignés du trafic automobile. Les chemins dont nous allons parler dans cette rubrique forment la première partie d'une liaison de ce type entre Plancenoit et le centre de Lasne.



Partons du chemin du Lanternier, à hauteur du monument Prussien.



Le chemin de Camuselle est d'abord pavé avec les bons vieux pavés blancs typiques de Lasne.

Rapidement, un autre chemin, celui de Plancenoit, part sur la gauche pour aller rejoindre le hameau de La Marache. Le chemin de Camuselle passe alors à l'asphalte jusqu'à une pension pour chiens,



avant de devenir un classique chemin de terre.

Après 350m, le chemin de la Belle Alliance part vers la droite rejoindre le quartier dit «des Pèlerins».

Le chemin de Camuselle est bien large et quasi plat. (Une rareté à Lasne !), s'y promener est très agréable.



Après 500m, on peut apercevoir à gauche le Lion de Waterloo et à droite en se retournant, l'église de Plancenoit.



Continuons tranquillement au milieu des champs (attention quand même aux flaques qui à certaines périodes de l'année peuvent rendre le parcours difficile!), la vue se dégage peu à peu sur le champ de bataille



Un peu plus loin, en été, on peut voir une culture d'épeautre avec lequel est fabriqué à Ohain et Lasne un bon pain de cette céréale revenue à la mode.

Peu après, en passant sur le territoire de Lasne, le chemin change de nom et s'appelle « chemin de Cloqueau ». C'est sous ce nom qu'il aboutit, 2300m après notre départ, à la rue de Fichermont.

De ce carrefour en plein champ plusieurs possibilités s'offrent à nous : descendre à droite vers l'abbaye d'Aywiers, aller à gauche vers La Marache ou poursuivre tout droit par la rue Bois Paris Si nous optons pour la belle rue Bois



Paris, nous pourrions enchaîner ensuite avec la rue du Vieux Monument (qui sur sa première partie ressemble plus à un sentier qu'à une rue !), pour arriver au centre de Lasne après avoir parcouru 4700m depuis notre départ.

Philippe Dewael

Nos promenades

Il fait beau en ce dimanche matin. Ce sont les vacances, mais plus de 20 marcheurs sont au rendez-vous à Bourgeois (Rixensart). Dès le départ, nous plongeons vers la plaine du Carpu pour rejoindre le site des anciennes papeteries de Genval. Le parcours se poursuit par un réseau de sentiers urbains qui montent, puis descendent, pour nous amener dans le quartier de Mahiermont, via le ry Margot. C'est par une dernière descente dans la vallée de la Lasne que nous remontrons vers notre point de départ. Ouf et merci Anne.



Votre cotisation * vous donne droit à votre carte de membre et est valable jusqu'à l'année prochaine à la même date.
*10 € minimum à verser au compte 001 2326233 55 de Lasne Nature.

Regardons nos Batraciens

Les proies : les insectes hyménoptères

Dans nos bulletins précédents, nous avons vu que les batraciens ont une nourriture très variée faite de vers, cloportes, mille-pattes, limaces et escargots, araignées et insectes diptères (mouches, moustiques, taons...). Ce faisant, ils empêchent toutes ces proies de proliférer et ont donc un rôle primordial dans l'équilibre de nos jardins, par ex., et de la nature en général.

Les insectes hyménoptères dont nous parlons maintenant font partie de leur alimentation, surtout en été : il s'agit notamment d'abeilles, de guêpes, de bourdons, de fourmis etc...

Les **hyménoptères** ont 4 ailes membraneuses (hymen = membrane) et les 2 ailes postérieures sont accrochées aux ailes antérieures. Même les fourmis



ont des ailes (photo) ; en juillet, lorsque les conditions climatiques sont optimales à un endroit, les jeunes fourmis mâles et femelles sortent en même temps de tous les nids et s'envolent. L'accouplement a lieu ce jour-là. Ensuite le mâle meurt, la femelle perd ses ailes et s'enfonce dans un trou du sol où elle fera une nouvelle colonie...avec un peu de chance car les oiseaux en mangent une bonne part.

Dans nos pays, on estime à 10.000 le nombre d'espèces différentes d'hyménoptères. Beaucoup sont parasites soit d'animaux soit de plantes : par ex. le cynips qui pique les feuilles de chêne, pond un oeuf et provoque une réaction de



la plante, la galle (photo). D'autres piquent des proies pour y enfoncer leurs oeufs à l'aide d'un ovipositeur très effilé, ex :



l'ichneumon (photo) qu'il n'est donc pas prudent de prendre en main !

Beaucoup d'espèces d'abeilles, de guêpes et de bourdons vivent en solitaires alors que d'autres, que nous connaissons mieux, vivent en colonies souvent très organisées. Ces insectes font des nids plus ou moins grands où ils nourrissent leurs larves



(photo nid de guêpes) .

Les guêpes, carnivores, recherchent des proies qu'elles ramènent au nid après les avoir endormies ou tuées ; les guêpes



femelles ont un dard (photo) avec lequel elles injectent du venin. Lorsque toutes les larves ont grandi, les guêpes se délectent alors d'aliments sucrés, de nectar, de fruits...

Les abeilles ont aussi un dard mais il leur sert seulement de moyen de défense ; en effet, elles alimentent leurs larves de nectar et de pollen en utilisant leurs pièces buccales lécheuses et suceuses ainsi que leurs pattes arrières où le pollen



s'accumule dans des corbeilles (photo).

Abeilles, guêpes et bourdons ont un goût âcre et donc désagréable à la plupart des prédateurs ; leurs couleurs noire et jaune contrastées préviennent les prédateurs qui ne s'y reprennent pas à deux fois ! Ces couleurs sont imitées par d'autres insectes, par ex. les diptères syrphides qui sont des « mouches » à allure de guêpe ou de



bourdon (photo) .

Malgré leur venin les hyménoptères ont des prédateurs au sein même de leur groupe mais aussi certains oiseaux (pic vert, guêpier, bondrée apivore), ou encore le blaireau, la fouine et dans le cas de nos batraciens, les grenouilles et crapauds qui consomment beaucoup de fourmis. Une autre bonne raison de les protéger .

Une étude a montré que les crapauds sont sensibles aux piqûres, que leur langue et estomac peuvent être percés de dards mais qu'ils réagissent peu au venin. Les grosses femelles de crapauds sont les plus adroites à avaler des abeilles et guêpes après les avoir assommées d'un bon coup de langue bien appliqué !

N.M. Cellule Batraciens.

MIEL OU VINAIGRE

La fontaine de la Coulette recoule

Au centre de Lasne, plus aucune goutte d'eau ne sortait de la fontaine depuis plusieurs années. Depuis peu, le large macaron cracheur, décoré de feuilles d'eau rayonnantes, a repris du service. Voici une nouvelle vie pour ce monument qui allie la pierre et le bronze. Attention, eau non potable !





La boutique de Lasne Nature

Nos publications

Le livre de 112 pages «Au fil de Lasne» est un reportage photographique de Philippe Ullens de Schooten et Paolo Pellizzari, préface de Vincent Engel.

• «AU FIL DE LASNE»



Prix : 24 € + frais d'expédition de 3,95 €.

Nos sacs en jute

Un sac à provisions en jute, aux dimensions 35 x 42 x 17 cm. Nous vous le proposons au prix de 5 € + frais de port hors Lasne.

Pour tous renseignements, contactez-nous au 02 633 27 64 ou secretariat@lasne-nature.be.



Nos nichoirs et mangeoires

Les nichoirs et mangeoires sont en bois de sapin non peint.

• **NICHOIR** pour passereaux du genre Mésange : 12 €

• **MANGEOIRE** à suspendre ou poser : 10 €



Pour tous renseignements, contactez-nous au 02 633 27 64 ou secretariat@lasne-nature.be.

Nos cartes et guides

Nos topo-guides, nos cartes sont les compagnons indispensables de vos promenades... et quel beau cadeau à offrir aux amis qui viennent vous rendre visite.



• **TOPO-GUIDE N° 1**
«12 PROMENADES À LASNE»

• **TOPO-GUIDE N° 2**
«15 NOUVELLES PROMENADES»

Prix de chaque topo-guide : 9,50 € + frais d'expédition de 2,37 €. Pour l'envoi des 2 topo-guides, les frais d'expédition sont de 3,95 €.



• **CARTE IGN au 1/10000 «210 km DE PROMENADES À LASNE»**

Prix : 7,50 € + frais d'expédition de 1,58 €.

• **CARTE DES CHEMINS ET SENTIERS DE LASNE**

Carte reprenant tous les noms des chemins et

sentiers de Lasne, avec index. Prix copie en noir et blanc : 10 € + frais d'expédition : 2,37 €.

• **CARTES POSTALES EN COULEURS**

la pièce : 0,50 € - par 5 : 2 € - par 10 : 3 € + frais d'expédition : jusqu'à 10 cartes : 0,79 €.



Nos semences

Les semences sont récoltées dans les jardins de Lasne.

• SACHET DE SEMENCES

le sachet : 2 € / par 3 : 5 € / par 7 : 12 € + frais d'expédition : 1,58 €.

Renseignements concernant les semences : 02 633 24 66 ou semences@lasne-nature.be

Nos recettes



• **RECUEIL DE 25 RECETTES DE CUISINE à base de PLANTES SAUVAGES**

le recueil : 7 € + frais d'expédition : 1,58 €.

Nos nichoirs inédits

Notre amie Colette Pierson a façonné de ses mains des nichoirs en terre et les a cuits au four. Résultat, autant de merveilles uniques et incomparables. Nous vous les proposons au prix de 50 € la pièce.



Pour tous renseignements, contactez-nous au 02 633 27 64 ou secretariat@lasne-nature.be.

Tous les versements concernant notre boutique sont à effectuer préalablement au compte BE22 0012 6937 5847 de Lasne Nature à 1380 LASNE.



AGENDA

SEPTEMBRE 2016

- Sam 24 **Entretien de la Réserve du Ru Milhoux**
Entre 9 h 30 et 13 h, RV à l'entrée de la Réserve, rue à la Croix. Bienvenue à tous pour 2 heures ou plus de travaux divers. Informations au 02 633 28 78.
- Jeu 29 **Réunion mensuelle de Lasne Nature** au Centre Sportif et Culturel de Maransart, à 20 h. Bienvenue à tous ceux qui ont des idées à partager.
- Ven 30 au Dim 2 **Jardins d'Aywiers** Lasne Nature sera présente sur le site. Thème : **Graines et semences dans nos jardins !** Renseignements sur le site www.aywiers.be

OCTOBRE 2016

- Ven 7 **Projection du film «en quête de sens»** à 20 h au DOLCE LA HULPE, chaussée de Bruxelles, 135, à La Hulpe. Entrée libre. Voir page 1 et 2.
- Sam 8 **Entretien de la Réserve du Ru Milhoux**
Entre 9 h et 13 h, RV à l'entrée de la Réserve, rue à la Croix. Bienvenue à tous pour 2 heures ou plus de travaux divers. Informations au 02 633 28 78.
- Dim 16 **Fête de la pomme** de 9 h à 17 h, à la place de Céroux. Lasne Nature sera présente.
- Jeu 27 **Réunion mensuelle de Lasne Nature** au Centre Sportif et Culturel de Maransart, à 20 h. Bienvenue à tous ceux qui ont des idées à partager.

- Dim 30 **Promenade trimestrielle** Départ à 10 h place de Ransbeck à Lasne. Durée estimée à 2 h. Gratuit pour les membres de Lasne Nature, 2 € pour les non-membres. Infos 02 633 37 76.

NOVEMBRE 2016

- Jeu 24 **Assemblée générale de Lasne Nature** au Centre Sportif et Culturel de Maransart, à 20 h. Bienvenue à tous ceux qui ont des idées à partager.
- Sam 26 **Entretien de la Réserve du Ru Milhoux**
Entre 9 h 30 et 13 h, RV à l'entrée de la Réserve, rue à la Croix. Bienvenue à tous pour 2 heures ou plus de travaux divers. Informations au 02 633 28 78.

DECEMBRE 2016 (provisoire)

- Sam 10 **Entretien de la Réserve du Ru Milhoux**
Entre 9 h 30 et 13 h, RV à l'entrée de la Réserve, rue à la Croix. Bienvenue à tous pour 2 heures ou plus de travaux divers. Informations au 02 633 28 78.
- Pas de réunion mensuelle de Lasne Nature en décembre**

Vous pouvez nous atteindre par téléphone, fax ou courriel :

Président : Willy CALLEEUW : 02 633 24 66

Secrétariat : secretariat@lasne-nature.be ou 02 633 27 64

Trésorier : Jean MONS 02 633 27 91

Cellule Urbanisme et Aménagement du territoire : Stéphane GALLOIS : 02 633 38 22 ou urbanisme@lasne-nature.be

Réserve du Ru Milhoux : Thierry ROLIN : 02 633 28 78 ou milhoux@lasne-nature.be

Cellule Mobilité : Denise Morissens : 02 354 97 82 ou mobilite@lasne-nature.be

Cellule Sentiers : Philippe DEWAELE : 02 633 37 76 ou sentiers@lasne-nature.be

Cellule Eau, pollutions : eauepollutions@lasne-nature.be

Cellule Batraciens : Micheline NYSTEN : 02 354 24 12 ou batraciens@lasne-nature.be

Cellule Écoles-Nature : Monique LOZET : 02 653 22 64 ou lecon.verte@skynet.be

Cellule Plantes et Semences : Valérie REGNIER : 02 633 24 66 ou semences@lasne-nature.be

Rédaction : Willy CALLEEUW : 02 633 24 66

Siège social :

12, rue du Mouton 1380 Lasne
Téléphone et fax de l'asbl : **02 633 27 64**
E-mail : secretariat@lasne-nature.be
Site internet : www.lasne-nature.be

Comptes en banque :

POUR LES COTISATIONS
BE31 0012 3262 3355 de Lasne Nature asbl à 1380 LASNE
POUR NOTRE BOUTIQUE
BE22 0012 6937 5847 de Lasne Nature asbl à 1380 LASNE

Les mots croisés de JS

SOLUTION DU N° 106

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	R	O	S	E	L	I	E	R	E	S
2	E	R	U	G	I	N	E	U	S	E
3	C	A	B	A	N	E	E	S	I	
4	E	C	A	R	T	S		L	A	S
5	P	L	I	E	E		D	A	I	M
6	T	E	G		A	I	R		M	I
7	A		U	R	U	B	U	S		C
8	C	A	S	E		E	P	I	A	I
9	L	I		E	T	R	E	T	A	T
10	E	L	I	S	E	E		E	R	E

GRILLE N° 107

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

HORIZONTALEMENT

1. Plante qui pousse sur les murs. 2. Longs drapeaux étroits. 3. Imitation – Reptile. 4. Dignitaires religieux – Entre chien et loup. 5. Façon de faire – S'additionne pour soustraire. 6. Singe cébidé – Petit peu. 7. Lieu de vacances – Est parfois envahissante. 8. Ingrat. 9. A une faune et une flore propre – Prénom de deux héroïnes légendaires. 10. À reflets – Canonisée.

VERTICALEMENT

1. Cucurbitacée. 2. Donne du goût aux mets – Chauffait les pharaons. 3. Imité l'hyène – Si le sol l'est, il sera 8H. 4. Fait la haie – Se démener pour une belle cause. 5. Prophète. 6. On renonce souvent à l'enlever – Entre le Canada et les USA. 7. Divertirais. 8. Antidépresseur – Cousins des scolopendres. 9. Enzyme sécrétée par le rein – Pluma un pigeon. 10. Extrait de la fève de Calabar – Son nom rappelle sa forme.



La nature de septembre à novembre

La ronce nourricière

C'est en septembre que la **mûre** (*Rubus fruticosus*) est mûre. C'est le fruit de la ronce qui porte sur ses sarments épineux des agglomérats de fruits appelés drupes par les botanistes. Ces fruits sont un régal pour les mammifères carnivores que sont blaireaux, martres, fouines, renards... et humains.



La survie d'une femelle

C'est à la fin de l'été que les **bourdons** (*Bombus lucorum*) vont s'accoupler. Les mâles, et les autres membres de la colonie, vont alors mourir, tandis que les femelles fécondées vont chercher un abri pour passer l'hiver. C'est elles que l'on verra butiner en mars prochain, tandis qu'elles donneront naissance à des centaines d'ouvrières butineuses dans un nid souterrain.



La chaîne alimentaire au repos

Les arbres vont perdre leurs feuilles. Toutes ces petites unités de production transformaient, grâce à leur chlorophylle, le rayonnement solaire en matière végétale (tiges, racines, fruits...). Celle-ci était absorbée par les espèces herbivores, elles-mêmes consommées par les espèces carnivores. Le processus de photosynthèse s'arrête et chacun est prié de vivre sur ses réserves jusqu'au prochain printemps, ou d'aller vivre ailleurs, ce que font les migrateurs qui achèvent de nous quitter.



Les oiseaux changent de régime



Les mésanges, rouges-gorges et autres oiseaux hivernants chez nous changent de régime. Alors qu'ils se nourrissaient principalement d'insectes que la mauvaise saison fait disparaître peu à peu, ils vont se tourner vers les graines oléagineuses riches en énergie.



Le temps du repos arrive

Le **hérisson** (*Erinaceus europaeus*) rejoint ses quartiers d'hiver sous un tas de broussailles ou de branchages. Il va y passer l'hiver, engourdi, à l'abri de la pluie et des grands froids. Il ne sortira que pour se nourrir de temps en temps quand le climat sera clément. Si vous avez l'intention de brûler un tas de feuilles et de branches, vérifiez qu'il ne soit pas occupé par ce locataire précieux pour notre environnement.

